

Anna KIELISZCZYK

Uniwersytet Warszawski

a.kieliszczyk@uw.edu.pl

DIALOGUE ET LES MOTS DE LA MÊME FAMILLE

Le mot *dialogue* apparaît très souvent aussi bien dans le langage courant que dans la langue écrite, par exemple dans la presse. Dans le dictionnaire de langue générale on trouve les définitions suivantes :

N.m. – *dialogue* 1200 ; repris 1580 ; lat. *dialogus*, gr. *dialogos*, rac. *logos* : « parole »

1. Entretien entre deux personnes. ⇒ colloque, conversation, tête-à-tête. *Dialogue vif, animé. Dialogue des sourds.*

Spécialt. *Le dialogue* – contact et discussion entre deux parties à la recherche d'un accord, d'un compromis. ⇒ concertation, négociation, pour-parler. *Établir, rompre, renouer le dialogue. C'est un homme de dialogue. Le dialogue Nord-Sud* (entre pays riches et pays pauvres).

2. Ensemble des paroles qu'échangent les personnages d'une pièce de théâtre, d'un film, d'un récit, manière dont l'auteur fait parler ses personnages. « *Platon n'écrit pas en vers et joue de la plus souple des formes d'expression, qui est le dialogue.* » (Valéry). *Postsynchronisation des dialogues d'un film.*

3. Ouvrage littéraire en forme de conversation (⇒ dialogique). *Les dialogues de Platon.*

4. Inform. Echange d'informations entre deux éléments d'un système informatique. *Dialogue homme-machine* : ensemble des échanges entre l'ordinateur et l'utilisateur (⇒ interactivité, conversationnel). contr. Monologue (Petit Robert, p. 716)

Dans le dictionnaire d'analyse du discours la définition du terme *dialogue* est élargie :

Du grec *dialogos* – entretien, discussion, le terme *dialogue* signifie proprement entretien entre deux ou plusieurs personnes (mais c’est une définition du Robert, dictionnaire étymologique de la langue française, 1992)

D’après C. Kerbrat-Orecchioni, le mot *dialogue* est utilisé dans ce sens restreint du fait d’une confusion effectuée entre les deux suffixes *dia-* qui signifie ‘à travers’ (le dialogue étant en quelque sorte une parole qui circule et s’échange) et *di-* (‘deux’) (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 179).

C. Kerbrat-Orecchioni qui est l’auteur de cet article dans le dictionnaire d’analyse du discours partage les mêmes doutes dans son livre : *Les interactions verbales*. Dans cet ouvrage, le dialogue est l’appellation d’un des types d’interaction énumérés par C. Kerbrat-Orecchioni. Comme différents types d’interaction on distingue entre autres : la conversation, le dialogue, le débat, la discussion, la dispute, l’interview. Il faut mentionner aussi l’emploi des termes proches du mot *dialogue*, à savoir : dialogique et dialogal(e). C. Kerbrat-Orecchioni écrit :

« Le terme est utilisé parfois, par extension, pour désigner certains textes écrits, où il n’y a pas d’échange à proprement parler, mais où le destinataire est inscrit dans le texte (l’auteur dialogue avec le lecteur) » (Kerbrat-Orecchioni 2002 : 179). A défaut d’être **dialogales** (il n’y a qu’un seul locuteur-scripteur) ces formes peuvent être appelées **dialogiques**.

Les formes dialogiques incorporent plusieurs voix énonciatives. Il est pourtant à noter que le terme *dialogique* provient du mot *dialogisme* et non pas du mot *dialogue*. Il s’agit plutôt des mots qui ont la même racine, qui appartiennent à la même famille des mots et non pas des mots dérivés du mot *dialogue*. Le *dialogisme* est une notion issue de la théorie de M. Bakhtine. Dans les ouvrages d’O. Ducrot ce concept correspond à celui de ‘polyphonie’ qui consiste en ce que le locuteur met en scène plusieurs énonciateurs. Si on applique le concept de *dialogisme* on distingue :

discours monologal (monogéré) – construit par un seul locuteur – sans intervention directe d’autrui,

discours monologique – qui met en scène un seul énonciateur.

Plusieurs combinaisons sont possibles :

des discours monologiques-monologiques,

des discours monologiques-dialogiques,

des discours dialogaux-dialogiques,

des discours dialogaux-monologiques (lorsque les différents locu-

teurs parlent d'une même voix, c'est-à-dire en cas de co-énonciation (Jeaneret 1999).

Dans le dictionnaire d'analyse du discours, on mentionne aussi l'emploi des dialogues artificiels ou fabriqués : dialogues dramatiques, philosophiques, cinématographiques, dialogues dans les manuels de didactique.

Enfin, le mot *dialogue* connote souvent l'idée d'un échange constructif, conduit selon les règles et ayant pour objectif d'aboutir à un consensus. Un dialogue qui n'est pas conforme à ces règles c'est un faux dialogue (il n'y a pas de fausse conversation). Cette connotation du *dialogue* est également mentionnée par C. Kerbrat-Orecchioni quand elle constate que « un dialogue digne de ce nom doit être constructif, c'est-à-dire qu'il doit aboutir ou au moins viser à une compréhension, voire un accord mutuel » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 117). Ce qui est intéressant c'est que ces trois connotations du *dialogue* (entretien entre deux personnes, un échange de propos fabriqués et son caractère constructif) ne doivent pas coïncider ; par exemple un dialogue au théâtre ne devrait pas être constructif (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 117). On peut ajouter à cette description la définition de Jean-Claude Beacco et Daniel Luzati qui écrivent que le *dialogue* « relève de métalangage commun et se sature de connotations renvoyant à des significations telles que : réussite, compréhension, facilité de la communication (reprise du dialogue, dialogue des cultures...). De toute évidence, ce terme privilégie trop unilatéralement la dimension coopérative gricéenne » (Beacco, Luzati 1997 : 1).

C. Kerbrat-Orecchioni résume qu'un vrai dialogue ne peut exister que dans un mouvement dialectique impliquant tout à la fois identité et différence. Une opinion qu'on pourrait appeler moins 'distinctive' pour le dialogue par rapport à d'autres types d'interactions (par exemple à la conversation) est représentée par Jean-Michel Adam qui traite le dialogue et la conversation comme synonymes dans l'analyse conversationnelle. Il écrit :

« Je crois préférable de dire que le dialogue et la conversation représentent deux points de vue sur la parole alternée. La conversation gagne à être considérée d'un point de vue psycho-socio-discursif et comme un genre de discours au même titre que le débat, l'interview, la conversation téléphonique, etc. Le dialogue n'est rien d'autre qu'une unité de composition textuelle, une forme particulière d'enchaînement polygéré

d'énoncés à l'oral et une représentation d'énoncés comme polygérés à l'écrit» (Adam 2011 : 188).

Il est à noter qu'il n'y a pas de traces de deuxième sens du dialogue comme de l'interaction qui mène à un accord entre les interactants dans la description de J.-M. Adam. Il faudrait mentionner aussi que cet auteur emploie un autre terme de la même famille que le mot *dialogue*, à savoir : *dialogale* dans l'expression – séquence dialogale comme l'une des séquences prototypiques du texte.

Quand on parle du *dialogisme* comme d'une notion apparentée à celle du *dialogue*, il faudrait mentionner la théorie de Jacques Brès qui s'inspire de la conception bakhtinienne du dialogisme.

Jacques Brès (2005a) a distingué :

- dialogisme interdiscursif : le locuteur (...) rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction ;
- dialogisme interlocutif : le locuteur s'adresse à un interlocuteur sur la compréhension – réponse duquel il n'arrête pas d'anticiper, tant dans le monologal que dans le dialogal ;
- autodialogisme : le locuteur est son premier interlocuteur dans le processus de l'auto-réception.

Quand on analyse les occurrences du mot *dialogue* surtout dans la presse et des mots qui en sont dérivés (par exemple *dialoguer*), on peut observer l'emploi de ce terme avec le sens constructif attesté dans le dictionnaire comme nous venons de voir : « Le dialogue – contact et discussion entre deux parties à la recherche d'un accord ».

(1) *Médecins libéraux et pouvoirs publics : le dialogue impossible*

Dans cet exemple le mot *dialogue* pourrait être remplacé par le mot *consensus*. C'est le cas mentionné par C. Kerbrat-Orecchioni où le synonyme du terme *dialogue* – *conversation* ne pourrait pas être employé. Pareillement l'exemple (2) suggère qu'il s'agit des pourparlers entre deux côtés qui devraient mener à un accord. Le mot *dialogue* est employé comme synonyme du *contact*. C'est aussi le contexte extralinguistique qui nous suggère l'interprétation car nous savons que les relations entre l'Union Européenne et Cuba n'étaient pas très intenses.

(2) *Reprise du dialogue Bruxelles-La Havane, le dialogue politique au menu de jeudi*

Le même sens est perceptible dans le cas du verbe *dialoguer* :

- (3) Les deuxièmes assises du supportérisme se sont tenues au Sénat en l'absence des instances du football. Devant *l'impossibilité de dialoguer*, le Conseil national des supporters a dévoilé une proposition de loi afin que ces derniers soient mieux représentés dans les organes de décision du ballon rond (Nicolas Guillermin, Les supporters veulent une loi pour se faire entendre).

En revanche, nous dirions qu'il n'est pas nécessaire (bien qu'il ne soit pas exclu) de chercher cette valeur de consensus dans l'exemple suivant :

- (4) « *Dialogue en musique* » Musique ancienne
Isabelle Feuillie, qui enseigne aussi la flûte à bec au conservatoire de Commercy, a proposé d'unir ses élèves pour présenter un programme intitulé « Dialogue en musique ». Le point de départ a été de réunir la classe de flûtes à bec de Commercy et les ateliers de musique ancienne du Cim de Bar-le-Duc dans un projet commun, afin de permettre une émulation au sein de chaque classe et un enrichissement réciproque.

On peut se demander quels sont les arguments du mot *dialogue* dans l'exemple ci-dessus, s'agit-il d'un dialogue des instruments de musique ou, par l'emploi métonymique, des musiciens qui concertent ensemble. Il nous semble que l'expression : (...) « afin de permettre une émulation au sein de chaque classe et un enrichissement réciproque » suggère la deuxième solution.

Le mot *dialogue* est souvent employé à la forme négative¹, c'est-à-dire on souligne le refus ou le défaut du dialogue là où le consensus n'est pas possible :

- (5) *Sourde oreille, refus du dialogue et cynisme des dirigeants.*
- (6) « *La France n'a pas la culture du dialogue environnemental* »
- (7) Cette génération est la première à être mondialisée. Chaque pays et chaque culture sont confrontés à ces difficultés de *dialogue*.

¹ Il est bizarre de parler de la forme négative du nom, c'est le verbe qui peut avoir la forme affirmative ou négative. Pourtant nous voulons signaler par cette expression qu'on emploie souvent l'expression qu'il n'y a pas de dialogue ou qu'on refuse de dialoguer.

On peut observer l'emploi de différents adjectifs accompagnant le nom *dialogue* : *dialogue démocratique*, *dialogue politique*. Ces collocations sont plus fréquentes, pour ne pas dire, plus caractéristiques du langage politique :

- (8) « *Les procédures sont en cours* », a rappelé lundi Ségolène Royal, soulignant qu'il y avait plusieurs recours engagés. « *Décompressons, ouvrons le jeu de la société, permettons que les gens s'expriment, faisons confiance à l'intelligence humaine, au dialogue démocratique, à la démocratie participative* », a-t-elle lancé.
- (9) *S'agissant par ailleurs de l'impasse dans laquelle semble se trouver le dialogue politique que devrait faciliter, par un certain côté, ce passage du gouvernement devant la représentation parlementaire, selon Macky Sall, l'administrateur général de l'Apr n'est pas allé par quatre chemins pour dénoncer l'attitude de l'opposition accusée de ne pas jouer franc jeu.*

A part les adjectifs, le *dialogue* est aussi déterminé par les syntagmes prépositionnels à la valeur adjectivale comme dans l'exemple suivant :

- (10) Le Parlement libyen, celui qui siège à Tobrouk et qui est reconnu par la communauté internationale, retournera demain à la table du *dialogue de paix*, sous l'égide des Nations unies.

Certaines des collocations deviennent presque figées comme celle par laquelle on a appelé l'une des réformes du Premier ministre français M. Manuel Valls, à savoir la réforme *du dialogue social* :

- (11) *Le Premier ministre, M. Manuel VALLS, annonce un projet de loi sur la réforme du dialogue social pour la fin mars-début avril. Le Premier ministre, M. Manuel VALLS, annonce un projet de loi sur la réforme du dialogue social pour la fin mars-début avril.*

Dans les articles de presse on trouve également des emplois métonymiques de cette appellation, on ne parle plus de la réforme du dialogue social mais du dialogue social tout court :

- (12) *Qualité et efficacité du dialogue social : après l'échec de la négociation, comment reprendre la main ?* (Terra Nova)

- (13) *Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, continue de défendre le **dialogue social**, « seule manière d'éviter les affrontements stériles », malgré ses ratés :*

Déçu par l'échec de la négociation sur le dialogue social et par l'enlisement des discussions dans certaines branches sur les contreparties au « pacte de responsabilité », le numéro 1 de la CFDT, Laurent Berger, met en garde le patronat contre la tentation du repli.

- (14) *A qui attribuez-vous l'échec de la négociation sur la rénovation **du dialogue social** (Bulletin Quotidien)*

Parmi les collocations du nom *dialogue* il faudrait citer aussi plusieurs verbes auxquels ce mot se lie :

- (15) *Le **dialogue reprendra** demain*

- (16) *A entendre les uns et les autres, il existe pourtant des solutions pour **nouer un dialogue** régulier, serein et constructif.*

- (17) *Social : comment **renouer le dialogue***

On trouve également des emplois du mot *dialogue* où celui-ci signifie seulement un échange des opinions, une interaction. Nous avons une telle situation dans les exemples suivants :

- (18) Le ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE annonce la création d'une nouvelle *instance de dialogue* avec l'Islam de France (Événements et perspectives, jeudi 26 février 2015)

- (19) DIALOGUE. *Le dialogue interculturel et interreligieux* à l'heure de la mondialisation, sous la direction de Christophe Grannec, Olivier Landron et Sophie-Hélène Trigeaud, Éd. Parole et Silence, 294 p., 27 euros.

(...) La première partie de l'ouvrage permet de mesurer la diversité des institutions *concernées par ce dialogue* (ONU, Unesco, Union européenne, Conseil de l'Europe) ou de sa place dans la diplomatie. La deuxième partie est consacrée à l'investissement de l'Église catholique dans le **dialogue interreligieux et interculturel**.

Un dialogue qui a besoin d'être instauré, ne peut se limiter à des

discussions formelles et auquel il convient d'éduquer, rappelle Mgr Francesco Follo, observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Unesco. Une troisième partie évoque divers chantiers de **ce dialogue** pour construire la paix dans des zones de conflit, ou encore pour faire face à la crise écologique pour qui ignore les frontières. (...) (Livres et idées, jeudi 5 mars 2015, p. 16)

- (20) Méfiance réciproque, interventionnisme, divergence sur les objectifs des politiques culturelles, coupes budgétaires abruptes... dans beaucoup de collectivités les professionnels se plaignent de leurs relations avec les élus. Pourtant, les uns et les autres avancent des suggestions pour (r)établir **un dialogue régulier**, serein et constructif. (Hélène Girard, 5 pistes pour améliorer les relations entre élus et professionnels de la culture, in : La Gazette des communes (site web), France, vendredi 13 mars 2015)

Mais même dans ces exemples où le mot *dialogue* peut être interprété comme un échange, une interaction sans interprétation supplémentaire nécessaire de consensus impliqué la connotation de ce mot est positive (« ce *dialogue* pour construire la paix ») et, à vrai dire, on hésite si c'est une interaction toute simple ou quand même une interaction qui veut aboutir à un accord. Dans l'exemple (20) le choix des adjectifs accompagnant le dialogue fait décider qu'il s'agit d'un échange des opinions. L'auteur a décidé d'employer l'adjectif *constructif*. Si dans le nom *dialogue* on avait déjà l'idée de consensus, on obtiendrait un syntagme redondant où la même information serait répétée deux fois.

CONCLUSION

- Les emplois du terme *dialogue* où celui-ci signifie dialogue constructif qui aboutit à un consensus dominant dans le corpus.
- On profite du mot dialogue dans le langage politique.
- On observe aussi des occurrences où le dialogue équivaut à un dialogue et à rien d'autre, mais aussi avec des connotations positives.
- Les emplois 'neutres' sont plus caractéristiques de la langue spécialisée et surtout des cas où le mot *dialogue* a des arguments [non-animés] (d'ailleurs ces emplois sont souvent métonymiques) ou

désignent des objets qui sont personnifiés. La capacité de dialoguer comme celle de parler est propre aux êtres humains.

- Dans le corpus de textes de presse que nous avons analysés il n'y a pas tellement de mots dérivés sauf le verbe *dialoguer*.
- Les mots de la même famille comme *dialogal*, *dialogique*, *dialogisme* appartiennent à la langue spécialisée de linguistique.
- Au sens plus spécialisé comme dans : dialogues d'une pièce de théâtre : le mot garde sa valeur neutre.

RÉFÉRENCES

- Adam J.-M., 1992, 2011, *Textes, types et prototypes*, Paris, Armand Colin.
- Beacco J.-Cl., Luzzati D., Mir-Sami R., Murat M., Vivet M. (éds.), 1997, *Le dialogique*, Bern, Peter Lang.
- Brès J., 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie », in : *Dialogisme et polyphonie*, Brès J., Haillet P.-P., Mellet S., Nölke H., Rosier L. (éd.), Bruxelles, Editions Duculot, 47–63.
- Brès J., Nowakowska A., 2005a, « Dis-moi avec qui tu dialogues je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours », in : *Marges linguistiques* 9/2005.
- Charaudeau P., Maingueneau D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Editions du Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les interactions verbales*, tome I, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1992, *Les interactions verbales*, tome II, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1994, *Les interactions verbales*, tome III, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., Traverso V., 2004, « Types d'interactions et genres de l'oral » in : *Langages* 153, 41–51.
- Kieliszczyk A., 2007, *De l'explication à la justification dans l'avant-propos*, Łask, Oficyna wydawnicza Leksem.
- Robert P., 1967, *Le Petit Robert 1, dictionnaire de la langue française*, Paris, Le Robert.
- Sandré M., 2013, *Analyser les discours oraux*, Paris, Armand Colin.
- Vion R., 1992, *La communication verbale*, Paris, Hachette.
- Vion R., 1997, « La linguistique et le dialogue », in : Luzzati D., Beacco J.-Cl., Mir-Samii R., Murat M., Vivet M. (éd.), *Le dialogique*, Bern, Peter Lang, 217–227.

DIALOGUE ET LES MOTS DE LA MÊME FAMILLE

Résumé

Notre article concerne le mot *dialogue* et son fonctionnement dans le discours. Il se montre qu'on emploie ce mot dans le discours surtout avec le sens mentionné comme l'un des sens possibles : une interaction entre deux parties à la recherche d'un compromis. Le dialogue comme parasyonyme d'une conversation apparaît de plus en plus rarement. Nous mentionnons aussi dans l'article les occurrences des mots appartenant à la même famille des mots comme : *dialoguer*, *dialogisme*, *dialogique*.

Mots-clés : dialogue, sens, fonctionnement dans le discours, dialogisme, dialogique, dialogal, discours de presse

DIALOGUE AND ITS WORD FAMILY

Summary

The article focuses on the word *dialogue* and its function in discourse. It turns out that we use this word primarily to refer to an interaction between two interlocutors, whose aim is to reach a consensus. *Dialogue* as a synonym of *conversation* appears less frequently. In the article we discuss other uses of words belonging to the same word formation family as dialogue such as: *to dialogue*, *dialogical*, *dialogic*.

Key words: dialogue, to dialogue, dialogical, dialogic, interaction, agreement